

Bibliographie

Objekttyp: **ReferenceList**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **1 (1887)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

représentent les blasons de ces familles.

Enfin nous constatons avec plaisir la publication des Archivs héraldiques et sigillographiques de M. Maurice Tripet, auxquelles nous souhaitons bon succès en exprimant le désir qu'elles ne se restreignent pas à Neuchâtel.

A. G.

Bibliographie.

"Geschichte der Heraldik von Gustav A. Seyler,
„Bibliothekar im Kgl. Preuss. Ministerium für
Handel.“

Parait en 7 ou 8 livraisons (10 francs.) chez Bauer et Raspe (Emile Küster) à Nuremberg.

Le livre qui paraît sous ce titre compte assurément parmi les publications les plus intéressantes de la littérature héraldique moderne. Nous pensons pouvoir en donner ici un Compte-rendu.

Quoique formant l'introduction du nouvel armorial célèbre de Siebmacher, cet ouvrage se vend séparément.

L'ouvrage de M. Seyler est le premier essai d'une histoire du blason, essai heureux selon nous. On a écrit de tout temps des traités d'héraldique ; quant à une histoire du blason elle ne pouvait pas être faite avant ce jour : une telle entreprise exige des connaissances que les études récentes ont seules pu nous donner. La science héraldique allemande - l'auteur ne s'occupe que du blason d'Allemagne - a fait dans ces 20 dernières années de grands progrès. C'est ainsi que le duc F. K. de Hohenlohe-Waldenburg, qui s'est vivement intéressé à l'entreprise de M. Seyler, disait en 1860 qu'en blason en typographique il fallait pour le moment se contenter de monographies et ne pas encore songer à écrire des ouvrages généraux.

Le nouvel ouvrage a mis à profit une foule de recherches spéciales et il donne de nombreuses illustrations tirées d'autres travaux, de ceux de Hohenlohe, Stillfried, Vossberg entre autres.

Mais ce n'est pas rien qu'une compilation adroite des recherches antérieures; ce que l'auteur offre d'inédit est très important. Ainsi nombre d'excellents dessins de secours, dûs au crayon du marquis Eugène de Löffelholz-Kolberg, n'ont encore paru nulle part. Quant à cet ouvrage lui-même, le fait que les recherches précédentes y sont considérées à un point de vue entièrement nouveau, lui donnent un grand intérêt. On y trouvera une foule d'idées & d'opinions nouvelles.

M. Seyler est bien connu comme ancien rédacteur du "Deutscher Herold", et de la "Vierteljahrsschrift"; on lui doit en outre plusieurs monographies, telles qu'un précis de Sphragistique, un mémoire sur les figures d'échecs dans le blason, etc. En vue de son histoire, l'auteur s'est livré à un travail immense: il a parcouru toute la littérature allemande du moyen-âge et y a étudié tout ce qui a rapport à son sujet. Si les longues descriptions qui se trouvent dans les poèmes de cette époque, dans les épopées chevaleresques surtout, ont une valeur poétique très discutable, elles sont très précieuses au point de vue historique. Elles sont comme imprégnées de la vie de l'époque et font renaître le milieu de leur origine avec la même fidélité que les romans actuels le font pour la vie du 19^e siècle.

C'est surtout en glanant dans ce vaste champ que l'auteur est arrivé à nombre de résultats nouveaux et qu'il a pu donner la solution de plusieurs questions pendantes.

Jetons un coup d'œil sur les cinq livraisons qui ont paru jusqu'à maintenant:

Le premier livre (pages 1 à 63), intitulé *Fondation*, nous offre un tableau fidèle quoique restreint des circonstances qui ont donné naissance aux armoiries et qui ont contribué à leur développement. L'auteur parle entre autres des conditions sociales, puis de la dignité de chevalier. L'article sur l'origine et le développement de l'institution des héritiers d'armes est remarquable. L'auteur prouve que les héritiers existaient déjà avant le second tiers du 14^e siècle sous le nom de "gargüine", croisierie et Knappen von der Wappen. Ensuite viennent des articles sur les tournois, la preuve de noblesse et le droit de guerre; ils aident à comprendre la suite du travail.

Le second livre (p. 64 à 323) traite des Armoiries depuis leur origine jusqu'à la seconde moitié du 14^e siècle.

Après avoir développé les commencements des Armoiries, l'auteur passe à la manière de blasonner l'écusson. D'abord les figures héraldiques n'étaient pas liées à une base fixe : elles paraissaient par exemple sur le fond du sceau. Cependant, à partir de 1180 elles se trouvent généralement sur l'écusson et aussi bien dans les sceaux qu'ailleurs. Ce changement amena avec lui une série de formes nouvelles (vair, santon). Il y eut rivalité entre la figure de l'écusson et celle du drapeau (Utrecht, Oettingen, Autriche). Il faut prendre en considération le fait que l'écusson était employé dans les combats et que les formes des garnitures n'apparaissent dans l'art héraldique qu'à partir du 13^e siècle. (Viennent ensuite des remarques intéressantes sur le soi-disant Lilien hussel de Clève.)

Après avoir décrit quelques écus du moyen-âge conservés jusqu'à nos jours, l'auteur parle du vair et termine le blason de l'écusson par un article sur quelques termes anciens s'y rapportant.

Une des parties les plus brillantes de l'ouvrage est celle qui traite du casque. Appuyé sur les poètes, l'auteur nous montre qu'on portait sur le casque des figures mobiles ; cette découverte lui permet de nous expliquer de la manière la plus simple une quantité de formes du cimier, qui, jusqu'à présent, avaient laissé dans l'incertitude des savants distingués.

L'auteur s'occupe ensuite des lois relatives aux couleurs, lois qui interdisent de placer couleur sur couleur ou métal sur métal.

Dans la 3^e partie, l'auteur parle du côté symbolique des armoiries et tout d'abord de ce qui a rapport aux légendes des héros et des animaux. Les chapitres suivants traitent du "Minneklein", des Armoiries parlantes & du symbole des pièces honorables et des figures naturelles.

Cette partie traite du développement de l'art dans le blason ; à cet égard l'établissement des pièces honorables était d'une grande importance.

Un autre progrès se fit sentir, dans la réunion de plusieurs armes dans le même écu. On l'effectuait alors soit en plaçant les figures l'une sur l'autre ou l'une à côté de l'autre soit en mettant les écussons l'un sur l'autre, soit en les partageant ou en prosanⁿ les parties partagées côté à côté. Cette dernière façon d'unir les écussons donna naissance aux animaux doubles. Nous relevons entre autres la réunion d'un lion et d'une aigle. Il faut cependant remarquer que le plus souvent l'aigle double ne doit pas son origine à une telle réunion mais qu'elle est plutôt une aigle à deux têtes. Dans l'article suivant l'auteur parle des adjonctions apportées aux armoiries dans le but de les soutenir ou de les embellir. Après une recherche sur la couronne (concerlin, Réd.) du duché de Saxe, l'auteur déclare que c'est un "Schapel", c'est-à-dire une guirlande de feuillage. Il indique ce "Schapel", comme se trouvant dans d'autres armoiries, soit dans l'écusson lui-même soit sur le casque. Les chapitres suivants sur l'art de représenter les armes et sur la difficulté de leur accumulation nous amènent à l'écusson écartelé.

Dans les deux chapitres suivants M. Seyler parle des lambrequins et des couronnes du casque; il termine par un article sur l'histoire du heaume et ses développements successifs. On sait que le Prince de Hohenlohe a démontré dans une brochure intitulée: "Heber den Gebrauch der Helmzierden im Mittelalter", que les chevaliers n'avaient jamais porté de cimiers au combat; il appuya son assertion surtout sur les peintures du soi-disant "Baldunivernum" de Trèves, où les chevaliers ne portent que des casques sans ornements, dans toutes les peintures qui représentent des batailles. M. Seyler n'est pas de cet avis: nous croyons qu'il a raison. Il admet toutefois que dès 1350 il faut distinguer entre le casque de combat & celui de parade.

L'absence de cimiers dans les peintures du "Baldunivernum" s'explique par le fait que ces derniers auraient été difficiles à fixer sur les casques qu'y portaient les combattants.

La quatrième partie contient un traité relatif au langage du blason jusqu'à la seconde moitié du 14^e siècle.

La cinquième partie, qui parle du droit d'armes, se fait

remarquer aussi bien par son étendue que par son excellente contenu. M. Seyler avait déjà publié en 1870 et 1871 des études à ce sujet dans la "Vierteljahrsschrift", et dans le "Deutscher Herold", de sorte que l'on n'est pas étonné de le voir traiter ces questions avec une pareille compétence. Ce chapitre donne à titre d'exemples les armoiries de beaucoup de familles nobles d'Allemagne. Nous ne pourrons nous étendre sur ce sujet. Quant à l'article sur l'histoire des armoiries d'Autriche nous le discuterons peut-être plus tard. Nous nous bornerons à mentionner ici le paragraphe concernant l'histoire du blason des Burgraves de Nuremberg, tout en mentionnant brièvement d'autres exemples.

Le 1^{er} chapitre traite de l'époque à laquelle les armes devinrent héréditaires; ordinairement les maisons qui se sont séparées avant 1170 portent les mêmes armoiries; celles qui se sont détachées plus tard en ont de différentes. 20 à 30 ans plus tard on admis comme brisures des émaux de couleurs différentes.

Suit un chapitre sur la ressemblance des armoiries et ses conséquences. (Armoiries d'Oettingen, Hirschberg, Carinthie, Styrie, Ordre des Templiers, Chevaliers de l'ordre Teutonique, etc.)

Le troisième chapitre contient un Traité sur la séparation des armoiries s'opérant par le changement des figures ou des émaux (Dillingen, Kibourg; Tübingue, Montfort, Werdenberg; Veringue, Wurtemberg et Nellenbourg, etc.) Ex: Margem à une aigle de grue au lieu de grue à une aigle d'argent, la position changeée des figures, le changement de leur nombre, des brisures, etc. Tout cela contribue à séparer les armoiries.

L'autre passe ensuite aux conventions de familles, faites dans le but de garder les mêmes armoiries (Hohenlohe, Habsbourg, Berg, Isenbourg, Limbourg.)

Le chapitre suivant contient des preuves spéciales de l'hérédité des armoiries (Babenberg, Wittelsbach - Bavière, Saxe, Grèce, Brandebourg, Bohême, Serbie, Rostock, Mecklenburg, Saarbrücken et Leiningen, Rheingraf, Rüdenberg, Montfort, Alsteben, Herzst. Plauen, Suède.)

des articles suivants sur l'héritage du cinier et les changements d'armes ont le même intérêt; le dernier surtout est remarquable par une excellente dissertation sur l'écaillon des Burgraves de Nuremberg et des Comtes de Hollern. On y trouve aussi des études détaillées sur les armes d'Autriche, Schraumberg et Henneberg, etc.

Nous apprenons dans ces paragraphes la formation successive des emblèmes des Etats; ce qui y contribuait surtout c'est le fait que l'époux adoptait les armoiries de sa femme en même temps qu'il acquerrait ses terres. En outre on s'appropriait l'écaillon d'un prédécesseur sans être de sa famille. Les armes de l'empereur, d'or à une aigle de sable ne furent créées que sous les derniers des Hohenstaufen et sous Rodolphe de Habsbourg; celles des Etats des princes ecclésiastiques se formèrent en même temps.

Les deux chapitres suivants renferment d'autres preuves spéciales sur la formation des armes des Etats et une recherche sur le drapeau comme symbole féodal.

Le droit d'armes des familles, des personnes ecclésiastiques et des villes est discuté d'une manière excellente et expliquée par une foule d'exemples.

Dans le chapitre sur la forme légitime de l'acquisition des armoiries, nous trouvons l'explication d'un événement que plusieurs savants avaient déjà tenté d'éclaircir. On sait que le 16 avril 1317 Lentold de Regensberg, près de Zurich, rendit le droit de possession commune de son cinier (le chien bouclé) au burgrave Frédéric III de Nuremberg. De cette manière le burgrave et Lentold de Regensberg, ses héritiers de même que l'oncle de Lentold, Diethelme de Kremsinge, avaient tous part à ce cinier. Lentold lui permit aussi le 9 Sept. de la même année de plaider contre quiconque porterait ses armoiries illégalement.

Plusieurs armoristes, tels que le Comte de Stillfried, supposaient que le chien bouclé était le signe d'une vente de droits de chasse. M^e Seysler opposait déjà en 1870, dans le "Deutsche Herald", une meilleure explication. Il la répète ici tout en ajoutant quelques rectifications.

Cette interprétation, regardée aujourd'hui comme la solution

définitive de cette question mérite d'être vue de près. Sehon, M. Leyler, le burgrave Frédéric III qui n'avait qu'une fille, Marie, mariée depuis 1265 au Comte Louis V d'Öettingue, portait à partir de cette époque la moitié du cimier d'Öettingue. (un demi-panache de plumes de paon et des feuilles de peuplier) Cette association limitée du cimier était le signe extérieur d'une union de famille en ce sens que la Comtesse Marie était choisie comme héritière d'une large part de la fortune du burgrave.

Mais en 1272 la première femme de Frédéric III mourut. Il se remaria et eut deux fils, ce qui détruisit les plans au sujet de l'héritage de Marie et l'association du Cimier d'Öettingue avec celui d'Öettingue fut rompue. C'est pour cela que le burgrave, voulant posséder le droit de plaider, acheta un nouveau Cimier. En effet, les Comtes de Hollern, en Souabe, ainsi que la maison d'Öettingue, adoptèrent aussi le chien bouclé. Cette décision fit éclater une querelle qui fut terminée en 1381 par un arbitrage d'après lequel les Comtes d'Öettingue avaient le droit de porter ce cimier, à la condition de charger les oreilles du chien bouclé du Sautoir de leurs armes.

L'acquisition des Armoiries par donation, ainsi que les fiefs de Haubert et les armes féodales, font l'objet des chapitres suivants.

Nous espérons avoir montré à nos lecteurs, par ces quelques remarques, que cette "Histoire du Blason" est un chef-d'œuvre. Cet ouvrage comprend déjà dire planches et plus de quatre cents gravures dans le texte ; il offre également de grands avantages pour le lecteur français. On trouve dans le texte aussi bien que dans les gravures la quintessence de tout ce qui dans le blason allemand a été produit jusqu'à nos jours. Relativement à son étendue, le prix de cet ouvrage est modéré.

Nous nous promettons de suivre avec une attention soutenue l'apparition des prochaines livraisons de cet intéressant ouvrage, afin de pouvoir en entretenir nos lecteurs.

